

HAMMAM-MESKOUTINE

Localité du Nord-est algérien, Hammam Meskoutine (*bain des damnés*), culminant à 312 mètres, située à 15 km à l'ouest de la ville de Guelma. C'est une des nombreuses stations thermales de cette région.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

HAMAMM MESKOUTINE, sous la domination romaine, portait le nom d' « *Aquae Thibilitanae* » à cause de son voisinage (8 kilomètres) de l'ancienne Thibilis (de nos jours Announa), sise au sud, au-dessous du plateau de Ras-EI-Akha.

Aquæ Thibilitanae occupait la totalité du plateau bordé à l'ouest et au nord par l'oued Chadakra et s'étendait même au delà de sa vallée. Les principales constructions et les mieux conservées sont des piscines dont la plus vaste est située sur la rive droite de l'oued Chadakra, elle mesure 52 mètres de long. De basse époque dépend un fortin épousant étroitement une crête dominant la vallée. Ce fortin muni de deux tours avait 32 mètres de long il était donc particulièrement étroit ; il possédait néanmoins une citerne en son centre.

Thibilis et les sources voisines furent fréquentées à l'époque numide ; ce qui explique la présence de stèles à inscriptions néo-poniques déposées au musée de Guelma.



Cependant, les traducteurs ne sont pas d'accord sur la signification grammaticale du mot El-Meskhoutine ; on le trouve traduit par :

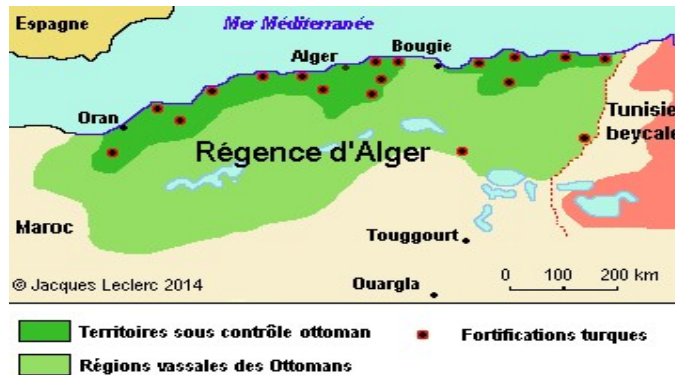
- Les bains de la colère de Dieu ;
- Les bains enchantés ;
- Les bains maudits ;
- Les bains des damnés.

Vint ensuite l'époque de la civilisation arabo-musulmane, *CALAMA* est appelée désormais « GUELMA ». Selon Ibn Khaldoun, des tribus arabes, en particulier les Banu-Hilal, s'étaient déjà installées au cours du 9^{ème} siècle dans cette région attractive.

Présence turque 1529 -1830

Jusqu'en 1830, la Régence d'Alger était vassale de l'Empire ottoman. Certains descendent des Janissaires qui, vivant parmi les arabes et des berbères, intégrèrent la population locale.

Pendant la domination ottomane en Algérie, des Turcs, principalement d'Anatolie, se sont installés dans la Régence d'Alger. Parmi les populations issues de ces mélanges, on compte les Kouloughlis, signifiant « *filis de serviteur* ».



Présence française 1830 - 1962

Le 27 mars 1832 les troupes françaises occupèrent Bône définitivement. Six ans plus tard, en 1838 sa banlieue avait déjà un certain nombre de colons agricole (671 en 1851). Dès lors la colonisation progressa vers la Haute plaine de Guelma.

Voici son histoire, de manière évidemment succincte :

Une grande expédition avait été résolue en 1836 contre Ahmed Bey. Il ne s'agissait de rien moins que de la conquête de Constantine. Le Maréchal Bertrand Clauzel devait commander l'armée, et un des fils du roi, le duc de Nemours, prendre part aux fatigues, aux dangers et à la gloire de l'expédition.



Ahmed-BEY (1766/1851) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed_Bey

L'armée française, forte d'environ 7 000 hommes, partit de Bône le 13 novembre ; elle avait à peine établi son premier bivouac à Bou-Afra, qu'une pluie abondante vint l'assaillir ; le ruisseau sur les bords duquel elle était campée devint promptement un torrent. Il ne fut possible de faire passer les troupes qui se trouvaient en deçà, que le 14 à midi. Elle arriva à Guelma, sur la rive droite de la Seybouse, le 15 novembre.

Les ruines de Guelma furent découvertes le 15 novembre 1836 et l'enceinte de l'ancienne citadelle permit au Maréchal d'établir, contre une tribu d'arabes, un poste militaire. Il laissa environ 200 hommes que les premiers de jours de marche avaient déjà fatigués, et qui n'auraient pas pu suivre jusqu'à Constantine. Le Maréchal Clauzel

et son état-major, arrivent le 21 avril devant les murailles de Constantine, après une marche épuisante dans la boue sous la pluie et la neige.

Dans la nuit du 25 au 26, ordre est donné d'attaquer la place à l'Est et à l'Ouest à la fois et de donner l'assaut aux quatre portes. Mais à cinq heures du matin l'ordre de retraite est donné ; elle se fait dans des conditions effroyables.



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)



Retraite de l'armée française



Franciade Fleurus DUVIVIER (1794/1848)

Le 11 janvier 1837, le général CLAUZEL quitte Alger pour ne plus revenir.

A la fin de septembre 1837, le colonel DUVIVIER partit avec l'armée pour prendre part à la seconde expédition (victorieuse) de Constantine.

Elles furent occupées définitivement le 12 décembre 1836. Aussi, décide-t-il d'établir deux années plus tard un camp permanent. C'est ce camp qui sera la base de la ville actuelle qui sera fondée par le général Duvivier, à proximité des ruines antiques sur lesquelles tentes et gourbis sont érigés, formant ainsi le nouveau Guelma.



GUELMA

L'amphithéâtre romain a été relevé de ses ruines en 1905 sous l'impulsion du maire d'alors.

-Auteur M. Jules DUVAL - (1859)

GUELMA : « Chef lieu de cercle à 100 km au Nord-est de Constantine, occupé en 1836, au retour de la première expédition de Constantine par l'armée française qui y reconnut de nombreux et précieux vestiges de la colonie romaine de CALAMA ; un établissement militaire y fut formé pour dominer le vaste pays qui s'étend entre Constantine et Bône.

« Un arrêté du 20 janvier 1845 y créa une ville de 250 familles, avec un territoire de 1 956 hectares. La colonisation y a fait de rapides progrès.

« En 1851, il existait dans le district de Guelma 28 fermes d'une valeur approximative de 93 200 francs. Il avait été dépensé en travaux de défrichement et d'irrigation au-delà de 6 000 francs ; plus de 300 hectares étaient ensemencés. Deux moulins à farine (LAVIE et GUIRAUD), un moulin à huile (SANSON) utilisaient les ressources spéciales de la localité. Le commerce des olives sauvages avec les indigènes prenait une telle extension, que la culture de l'olivier et la préparation de l'huile s'annonçaient comme appelées à devenir la principale industrie du pays. Les Arabes des environs retirent du commerce des sangsues.

Un marché considérable y facilite les transactions entre Européens et Indigènes.

« Pour prendre un des premiers rangs dans le mouvement de colonisation, il ne manque à Guelma, doté de terres excellentes et d'eaux abondantes, de prairies, de bois, de matériaux de construction, que de faciles communications avec les centres voisins ; Constantine, Bône et Philippeville.



« En 1853, une impulsion vigoureuse a été donnée aux travaux publics de la contrée, avec le concours des transportés politiques et des indigènes. Ceux-ci ont fourni, au printemps de cette année, une somme de 109 000 francs, destinée à la construction de caravansérails, de routes, de ponts, avec la main-d'œuvre indigène. Malheureusement, l'incendie du pont de la Seybouse, le 28 août 1853, est venu apporter un nouvel obstacle aux rapides communications de Guelma avec le Nord de la province. Mais on espère relever ce pont dans les premiers mois de 1854.

« Pour l'administration, Guelma est érigée en Commissariat civil d'où dépendent les villages d'Héliopolis, Millesimo et Petit. » [Fin citation J. DUVAL]

HAMMAM-MESKOUTINE (Source Anom) : Une concession est accordée au docteur Moreau par décrets du 8 septembre et du 12 octobre 1858 pour l'exploitation d'une partie des eaux minérales et la construction d'un établissement thermal.

Après de longs siècles de Barbarie et d'un oubli presque absolu, la conquête française rend successivement aux richesses du sol de l'Algérie l'antique valeur qu'elles avaient sous la domination Romaine. L'emploi médical des eaux thermales d'Hamam-Meskoutine en présente un exemple frappant. Des restes de murailles, d'énormes blocs de pierres taillées, des débris de colonnes, de chapiteaux, de portiques, de vastes et nombreuses piscines révèlent encore aujourd'hui la splendeur de cet établissement Romain.



HAMMAM-MESKOUTINE (LES BAINS ENCHANTES) - Auteur : M. Jules DUVAL (1859) -

« Une des curiosités de l'Algérie.

Etablissement d'eaux thermales à 10 km de Guelma, fondé en 1845, à l'extrémité d'un plateau de 100 hectares, pour les militaires, aux frais et sous la direction du Gouvernement.

« Le site se prêterait admirablement à la colonisation.

« Terres végétales profondes, légère, d'un défrichement peu dispendieux, d'un labour facile ; irrigation naturelle et abondante, avec une eau dont la température élevée favoriserait la culture des primeurs, et spécialement celles

des ananas. A 4 km de là, belle forêt de chênes, et plus près, coteaux boisés de diverses essences dont plusieurs donneraient du bon bois de construction.

Chaux sur place, en abondance et de qualité supérieure : bancs calcaires pour pierres à bâtir. Ruines romaines qui fourniraient une grande quantité de pierres taillées ; plantations faciles ; greffes et culture d'oliviers, dont le pays est couvert.

« Exploitation des eaux thermales pour les bains civils ; chutes d'eau pour la création de moulins à farine et de moulins à huile ; accessoirement incubation artificielle comme à Chaudes-Aigues, commerce d'incrustations calcaires comme à Clermont, Saint-Nectaire et Carisbad ; débouchés faciles de tous les produits par les routes de Constantine, Bône et Philippeville. Le bel idéal de la colonisation semble réalisé par le site d'Hammam-Meskoutine. L'administration y projette la création d'un village. [Fin citation] J. DUVAL



LE LAC SOUTERRAIN d'HAMMAM MESKOUTINE exploré en 1883 (Traduction Georges Durban)

Une des curiosités les plus attrayantes des environs d'Hammam-Meskoutine, à coup sûr la plus facile à voir, est le lac souterrain situé à environ deux kilomètres au Sud de l'établissement, dans la propriété d'un colon du village de Clauzel.

Il a fallu un accident fortuit, pour révéler aux habitants du pays la présence d'une nappe d'eau considérable sous leurs pieds. C'est au mois de juillet 1878, par une journée orageuse, qu'un affaissement du sol, en forme de circonférence offrant environ 30 mètres de diamètre, s'est produit avec fracas, attirant l'attention des bergers du voisinage, et assourdissant leurs oreilles d'un bruit comparable à la décharge de plusieurs pièces d'artillerie. Pendant quelques heures les indigènes terrifiés n'osaient s'approcher. Enfin, enhardis peu à peu par la disparition de la colonne de poussière qui s'était répandue aux alentours, ils se décidèrent à venir à pas prudents reconnaître le terrain. La croûte supérieure du sol offrait une concavité de deux ou trois mètres; sur les bords corrodés de la cuvette, au nord, une fissure assez considérable, se présentait, laissant entrevoir l'entrée d'une sorte de caverne. Superstitieux comme tous les peuples primitifs, en présence des phénomènes qui leur semblent incompréhensibles, les Arabes ne se souciaient pas de pousser plus loin leurs investigations, et ils préférèrent prévenir les colons des alentours. Dès le lendemain, la grotte était explorée et le mystère expliqué, au moins en partie. En descendant à une quinzaine de mètres de profondeur sur des blocs éboulés, les explorateurs se trouvèrent en présence d'une masse d'eau considérable formant un lac d'environ 50 mètres de longueur sur 30 de largeur, recouverte d'une voûte calcaire, que des racines d'oliviers traversaient, comme des sortes de stalactites suspendues à une dizaine de mètres de hauteur. Sur le côté droit de la caverne, un chenal de 2 à 3 mètres de largeur, amenait avec fracas une quantité considérable d'eau.

Pendant environ six semaines, cet écoulement continua sans intermittence, pour cesser brusquement un jour.

Le problème devenait ainsi très clair. On se trouvait en présence d'une de ces cavités comme le sol des environs d'Hammam-Meskoutine en contient, dissimulées au regard par une couche de 2 à 3 mètres d'épaisseur, décelant leur présence par le bruit qu'elles produisent sous le pied de l'homme ou des animaux.

Plus haut, à une distance quelconque, se trouvait une nappe l'eau, qui, rompant brusquement ses digues sous une influence inconnue, s'engagea par des conduits plus ou moins tortueux, plus ou moins étroits, dans la direction de la grotte et vint s'y engouffrer avec violence. Sous cet assaut, une partie des piliers naturels soutenant la croûte supérieure de la grotte ne tarda pas à s'affaisser, et à produire l'écroulement du sol lui-même. La grotte s'emplit peu à peu ; l'écoulement continua jusqu'à parler équilibre des deux vases communiquant; le lac souterrain était formé.

Où déverse-t-il lui-même ses eaux ? C'est là une question qui n'a pu être encore résolue, faute d'une exploration

complète qui ne laisserait pas d'être assez dangereuse.

La profondeur du lac est très grande ; une corde armée d'un fort plomb de sonde, n'a pas trouvé le fond à 30 mètres.

Dans le courant de l'année 1888, certains mouvements se sont produits, non à l'extérieur, mais à l'intérieur même de la grotte ; toute la partie droite de l'éboulement s'est affaissée sensiblement et s'est fractionnée en plusieurs blocs, séparés par de larges et profondes fissures, dont il faut se garder en explorant les lieux.

Il est bon de se munir de lampes à pétrole pour éclairer la grotte ; mais cette précaution n'est pas indispensable. Au bout de dix minutes ou un quart d'heure d'attente, l'œil s'habitue assez à l'obscurité relative qui règne à l'intérieur, pour permettre de distinguer tous les contours de la caverne et les coins les plus reculés. Le moment le plus favorable pour cette visite est de 2 à 4 heures de l'après-midi, au moment où le soleil dirige ses rayons sur l'entrée de la grotte.

On dit que pendant la deuxième guerre mondiale, une équipe de chercheurs anglais, s'était aventurée pour explorer le lac ne revint jamais à leur point de départ. Pour les arabes les Djins du lac les avaient tués.



Lac souterrain - Hammam Meskoutine (1500 mètres de longueur).

Un colon lorrain du nom de Jean SADELER, futur maire de Clauzel, localité proche de Guelma, a découvert en 1883 le lac souterrain dit de Hammam-Meskoutine.

NOTA d'un membre de sa famille : « Mon arrière-grand-père Nicolas SADELER fut maire de KOENIGSMACKER en Lorraine, de 1858 à 1872, date de son option avec tous ses enfants, pour la nationalité française. Mon grand-père Jean, âgé de 14 ans en 1872, fut dirigé avec sa famille dans ce qui allait devenir la commune de CLAUZEL ; il fut nommé maire à sa majorité ; il exerça cette fonction jusqu'à sa mort, en 1934. La famille GOËTZ, nom de son épouse, a ses origines à SOUFFLENHEIM, en Alsace. Initialement le village qu'il fonda s'appelait AÏN SAINT-CHARLES, commune de CLAUZEL, et fut baptisé JEAN-SADELER.

Mon père Bernard SADELER, né dans ce village, fut élu maire en 1934 et le demeura jusqu'en 1958, date à laquelle il fut assassiné par les fellaghas ». (Source Michel SADELER)

HAMMAM-MESKOOUTINE en Arabe = « Bain des Damnés »

L'histoire racontée par la légende :

« Il y a de cela très, très longtemps vivait dans cette belle région de l'Algérie, une tribu puissante et redoutée dans tout le pays. Enfant déjà, le héros de l'histoire s'illustre par son intelligence et sa supériorité dans le jeu avec les autres petits enfants de son âge. Homme, il devient le cavalier le plus valeureux de toute la tribu. Rien ne paraissait pouvoir l'arrêter. Les sages de la tribu essayaient, en vain, de lui inculquer les principes de la force maîtrisée. Difficile de croire en autre chose qu'en sa propre force quand on est le plus fort de tous et dans tous les domaines ...

« Le valeureux cavalier Sidi Arzaq avait une sœur qui aussi était la plus belle femme qu'on ait jamais vue dans toute la région et même dans tout le pays, chose qui poussa hélas notre puissant cavalier à être persuadé de plus en plus de sa supériorité. Le jour vint où notre cavalier, devenu le plus grand guerrier qu'ait connu tout le pays, voulut aimer une femme. Il n'en trouva point à son goût. La seule qui lui plut fut sa propre sœur, laquelle ne s'opposa pas à cette idée. Les gens scandalisés crièrent au sacrilège. Les sages dénoncèrent avec véhémence cette nouvelle profanation ... et voulurent l'en dissuader et l'appeler à la raison ...

« Rien de cela ne suffit. Il persista dans son entreprise, organisa la fête de mariage qui fut célébrée sur la plus belle colline de toute la vallée. Beaucoup ne voulant pas assister à ce mariage incestueux quittèrent les lieux.

« Quelques-uns choisirent le camp du puissant guerrier qui trouva même un Cadi (juge) pour officialiser son union ... et la fête commença ... Les habitants de la région, enfuis, ne revinrent à cet endroit qu'un certain temps après cet « événement ». Ils n'en crurent guère leurs yeux. Ils se trouvèrent devant une scène effrayante : les mariés furent pétrifiés au moment où ils allèrent officialiser leur union, ainsi que tous leurs invités, le Cadi corrompu voulant prendre la fuite le fut à son tour à quelques lieues de là ...

« Cette effroyable scène se tient de nos jours au même endroit, les mariés sont toujours là se regardant, les invités discutant et écoutant de la musique, le juge s'enfuyant sur la montagne d'en face ... tous changés en pierre... pour rester une leçon pour l'éternité.

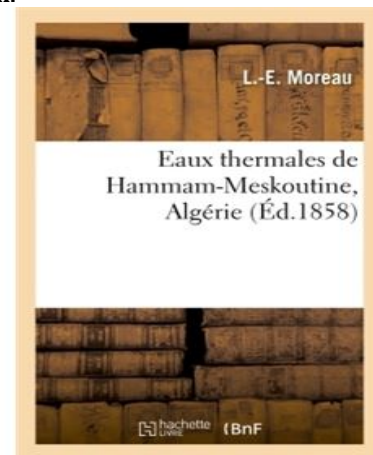


Le mariage incestueux statufié pour l'éternité

La morale de la légende : ne pas croire qu'on puisse toujours être au-dessus de tout, quand on est le plus fort.

Avant d'aborder l'étude du passé et de coordonner les renseignements techniques, recueillis depuis la présence française, par les hommes de labeur que la puissante originalité du site a successivement arrêtés pendant un temps plus ou moins long dans cette belle vallée, il est utile de faire connaître en quelques lignes l'état actuel du Domaine et de l'Etablissement Thermal d'Hammam-Meskoutine.

Le domaine concédé, en même temps que l'exploitation des eaux, à Monsieur le Docteur Moreau, ancien médecin de l'armée, l'un des plus énergiques pionniers de la première heure, contient près de treize cents hectares, s'étendant depuis l'Oued Bou-Hamdani jusqu'aux crêtes des Bem-Brahim.



Tombeau du Docteur Louis, Eugène MOREAU (1800/1870) à Hammam-Meskoutine

Lorsqu'on suit la voie ferrée de Bône à Constantine après avoir franchi la station de Medj'ez-Amar, on laisse derrière soi la profonde et large vallée de la Seybouse pour entrer dans une région montagneuse et boisée, d'aspect à la fois pittoresque et sauvage. Les cimes des montagnes, entre lesquelles serpente la voie, en laissant, tantôt à droite, tantôt à gauche, ici des coteaux couverts de vignes, là un ruban de route poussiéreuse où chevauchent, à l'amble de leurs mulets, des Arabes engoncés dans leurs burnous. Ces cimes donc, semblent vouloir se resserrer peu à peu en une gorge étroite quand, pas du tout, elles s'élargissent tout à coup pour embrasser dans un vaste amphithéâtre le paysage le plus enchanteur, le plus bizarre, le plus original, le plus coloré et le plus surprenant à la fois qu'on puisse avoir sous les yeux au milieu d'un éblouissement de rayons et de blancheurs : Hammam Meskoutine.

Présent exceptionnel de la Providence, c'est une image majestueuse d'une cataracte pétrifiée. Elle éclipe les autres formations de même nature dont celle créée fortuitement dans la tranchée creusée, au 19^{ème} siècle, pour la

construction du chemin de fer. La grande cascade est due aux griffons dont elle reçoit les eaux thermales. Elle constitue une merveille et occupe une surface presque verticale de trente mètres de hauteur au-dessus d'un tronçon de l'oued Chédakha, à son passage au bas du théâtre de plein air, longeant l'aire aménagée en promenade. La surface tombante est coupée en différents points comme par des étages de vasques élégantes qui amortissent la chute de l'eau. Si elle est d'une blancheur éclatante, là où l'eau coule en abondance, affectant les couleurs les plus variées, aux endroits secs ou à courant peu considérable, ses incrustations calcaires sont colorées en teintes diverses dont les jaunes rougeâtres provenant de la présence de champignons microscopiques.



Les eaux sulfureuses et sodiques, les plus considérables d'Algérie, comme débit (500 litres à la seconde) sont d'une température excessivement élevées (96 centigrades). Formant une magnifique cascade, elles s'étendent sur un axe de 60 mètres, elles sont d'un grand intérêt géologique, thérapeutique et pharmaceutique.

HAMMAM-MESKOUTINE est rarement visité, en hiver comme en été, par les températures extrêmes de ces deux saisons. Protégé qu'il est, au fond de la vaste dépression géologique où il se trouve, par le Djebel-Debar, qui dresse au nord, à près de 1100 mètres de hauteur, son échine pelée, par la Mahouna, au Sud-est, et par le Ras-El-Akba au sud, enfin, au Nord-est, par les crêtes élevées du Djebel-Taya.

Ainsi entouré, ce sol se prête aux cultures les plus variées. La neige n'y fait jamais son apparition et, chose curieuse, au cœur de l'hiver, tandis que les cimes environnantes ont toutes endossé un blanc manteau d'hermine, la vallée d'Hamam-Meskoutine, qui n'a seulement de comparable à la neige que ses cascades, jouit d'une température très douée et les vapeurs jaillissantes des sources répandent dans l'atmosphère environnante une bienfaisante tiédeur. Bref, la température, en hiver, y descend rarement au-dessous de 10°. En été, par contre, après la saison des bains, c'est-à-dire pendant les mois les plus chauds de juillet, août et septembre, elle atteint parfois 35° et 40° : mais en revanche, les nuits sont relativement fraîches et le sommeil réparateur y est possible. Un fait naturel, digne de remarque, c'est la coloration jaune donnée aux feuilles des eucalyptus, qui environnent les sources, sans doute par les émanations sulfureuses contenues dans les vapeurs exhalées des griffons. On sait effectivement que les vapeurs du soufre et de ses principaux composés ont de hautes propriétés décolorantes. Le teint général de ces eucalyptus ne saurait être, il nous semble, attribué à une autre cause, comme à l'action du soleil par exemple, car, à quelques centaines de mètres plus loin, à la station, les eucalyptus ont conservé la coloration ordinaire de leurs feuilles d'un beau vert-bouteille, plutôt sombre ou glauque tirant sur le jaune.

Aux griffons mêmes, dont on peut facilement approcher au sommet de la grande cascade, on voit, tout autour des orifices par lesquels l'eau s'échappe à gros bouillons, des incrustations de calcaire d'une forme très curieuse qui rappelle à s'y méprendre les molaires d'une mâchoire humaine. Certains de ces griffons, avec les bords rapprochés de leurs incrustations ainsi faites, ressemblent à des bouches monstrueuses, grimaçantes, lançant à travers leurs mâchoires largement écartées des vomissements d'eaux bouillantes. Lorsque l'on examine de près la texture extérieure de la roche sur laquelle l'eau s'est épanchée par conciles successives en cascades pétrifiées, arrosée seulement par une mince épaisseur d'eau, on surprend sur le vif le travail de l'incrustation. Il s'opère par alvéoles, en tout semblables à celles d'un gâteau de miel et qui donnent au premier dépôt sous-jacent à l'eau chaude l'aspect d'un tissu ou plutôt d'un filet à mailles serrées tantôt en tous petits losanges, tantôt en tous petits carrés des dépôts calcaires se forment donc, comme on le voit, suivant les lois de la cristallisation géométrique. Quelquefois la pétrification, par suite de la présence dans l'eau de certaines matières étrangères insolubles, prend un aspect grenu. Les Arabes, continuant l'esprit de la légende des cônes, veulent y voir les grains de couscous de la noce rejetés des entrailles de la terre ou tous les apprêts du festin furent engloutis

Il apparaît, cet endroit, dont le charme n'est égalé que par les souveraines propriétés thérapeutiques de ses eaux, non seulement avec l'exubérance peu ordinaire de sa végétation, la grâce unie à la grandeur de son site, mais avec encore l'aspect étincelant de ses cascades pétrifiées, dont l'une, placée tout contre la voie, laisse entrevoir ses stratifications de calcaire blanc, brunies çà et là de longues et larges rayures. Il s'exhale, au milieu des fumerolles

une acre odeur de soufre qui a valu à ces sources chaudes leur nom arabe « d'HAMMAM-MESKOUTINE », bains d'enfer ou bains des damnés.

Ce bel amphithéâtre, couvert d'oliviers séculaires, comprend tous les climats. Alors que les ardeurs de l'été dessèchent le fond de la vallée, on peut, à l'abri d'une bonne tente placée sur les hauteurs du Ras-Gourzi ou du Coudiat-Bergoussa, respirer l'air frais le plus pur. En hiver, quand la cime des montagnes est couverte de neige l'Etablissement thermal, jouit d'une température printanière. Par les soins de monsieur Moreau, les écoulements d'eau ont, été régulés. Les broussailles où s'ébattaient en toute liberté les diverses espèces de fauves ont été extirpées, à grand frais, des milliers d'oliviers sauvages ont été greffés, d'importantes plantations d'eucalyptus et de diverses autres essences forestières ont été faites. Une belle orangerie s'élève sur le plateau principal et encadre un fort intéressant musée formé de pierres tombales, de colonnes, de mosaïques et d'autres vestiges romains recueillis au fur et à mesure des fouilles pratiquées aux environs. En même temps, un beau vignoble est venu succéder aux jujubiers et aux chardons qui déshonoraient les ruines de l'antique station thermique. Le touriste, l'observateur, peuvent comme le simple baigneur, étudier là, sur place, les péripéties de la lutte engagée sur tous les points de l'Algérie par nos colons. De l'établissement balnéaire lui-même nous ne dirons que peu de mots. La tâche à parfaire est une œuvre de longue haleine, qui se continue avec persévérance, chaque jour amenant son progrès. Il ne pouvait s'agir, dans un pays aussi peu peuplé que l'Algérie, de créer de toutes pièces un de ces grands casinos modernes dont le luxe et le confort sont largement rémunérés par l'invasion continue d'un public incessamment renouvelé.

La température de l'eau de Hammam-Meskoutine n'est dépassée au niveau planétaire que par celle des geysers d'Islande. Elle atteint effectivement une température de 97 °C, son débit est de 1 650 litres par seconde : près de 100 000 par minute. L'eau a édifié aux cours des millénaires une majestueuse cascade en calcaire riche en couleurs et en formes. Sur le site on trouve également de nombreuses formations de formes conoïdes.



LA CASCADE

Les eaux d'Hammam-Meskoutine sont des eaux pétifiantes, riches en carbonate de chaux ; elles referment à l'état libre une forte proportion d'acide carbonique. Les eaux sont d'une nature saline, avec une odeur sulfureuse, et se rapprochant par leur combinaison chimique des eaux de Balaruc, de Plombières et de Bagnère de Bigorre. L'analyse faite, dès 1839, par monsieur Tripier, pharmacien aide-major, n'a été que peu modifiée par celles des autres chimistes. Les eaux contiennent des chlorures de sodium, de magnésium, de potassium et de calcium, des sulfates de chaux, de magnésie, de strontiane. Il y a même un peu d'arsenic.



Sur la rive droite du Chedakra, à une faible distance seulement de la grande et magnifique cascade, dont la moire, tantôt blanche, tantôt brune et ocreuse, scintille au soleil des milles feux, s'élève le groupe d'habitations spécialement affectées aux touristes, voyageurs et malades civils en traitement. Il se compose de pavillons à simple rez-de-chaussée comprenant des salles à manger, de lecture, de compagnie, plusieurs chambres ainsi que des locaux affectés aux différents services de l'établissement.

LES THERMES :



Au dessous de cette partie de l'établissement, en contrebas du plateau sur lequel elle a été bâtie, à l'abri de magnifiques oliviers séculaires, au bord même des canaux creusés sur le flanc du coteau pour l'adduction des eaux qui semblent rouler un lait fumant dans leur lit blanchi par les sédiments accumulés aussi sur les rives pour éviter tout engorgement se trouvent les cabines, à une, deux ou plusieurs places, destinées aux baigneurs. Les baignoires sont formées de bassins en maçonnerie, où des tuyaux amènent l'eau froide et l'eau chaude nécessaires à la préparation du bain. Il existe des cabines particulières pour les douches et bains de vapeur. On en prépare pour les inhalations préconisées pour certaines maladies de la gorge. Les arbres fruitiers, plantés dans les jardins de l'établissement, sont d'une superbe venue et contribuent à témoigner de l'exceptionnelle fertilité du sol.

Mais peu à peu, à mesure que le développement et l'amélioration des voies de communication rendaient plus facile le voyage de l'Algérie, les propriétaires d'Hamman-Meskoutine se sont mis en mesure de remplacer l'installation primitive, tout à fait insuffisante, par quelque chose de plus confortable, assurant toujours, sous une forme modeste, bon gîte et bonne table, en toute saison, aux visiteurs désireux d'admirer ce pays et ses riches environs.

L'établissement actuel occupe environ deux hectares de superficie. Au Sud s'élève la maison du maître d'hôtel avec cuisine, écurie et basse-cour. Sur le même plan et parallèlement à cette construction, se trouvent le bureau, un salon de conversation, deux salles à manger et huit chambres à coucher. A l'Est, un chalet isolé avec deux pièces sur cave. Au Nord, un vaste bâtiment avec véranda comprenant un bureau de poste et vingt chambres à coucher. Enfin, à l'Ouest, un joli chalet avec deux chambres à coucher, flanqué de deux grandes salles destinées aux militaires que l'État y hospitalise, au printemps et à l'automne. L'espace compris entre ces quatre groupes de bâtiments est occupé par un vaste bassin à jet d'eau. De belles plantations de frênes, de platanes, d'eucalyptus, d'oliviers, et d'énormes térébinthes flanquent les ailes

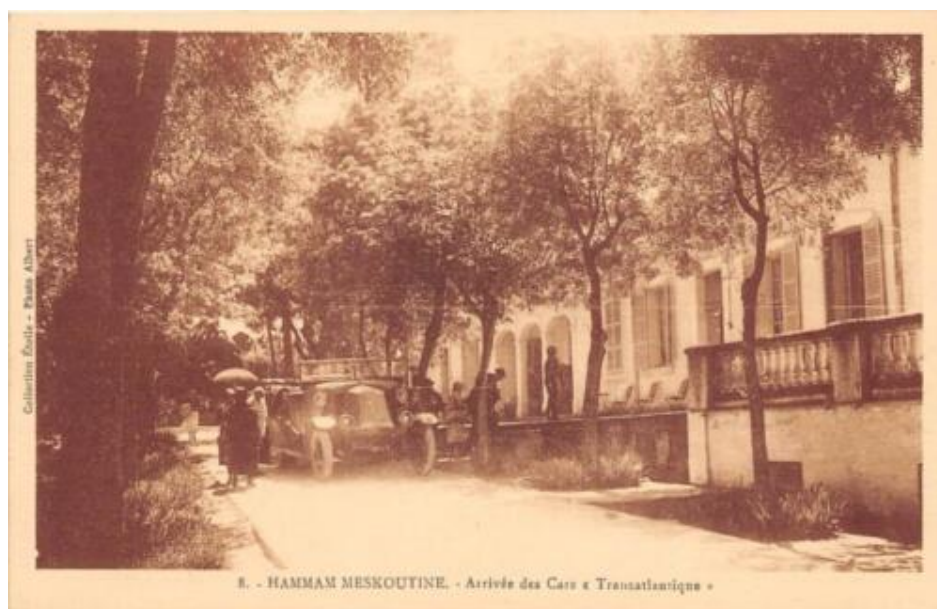
Les bâtiments pour bains et douches sont situés à quelques mètres du grand bâtiment nord. On trouvait à Hamman-Meskoutine, dans de bonnes conditions, une simple mais excellente cuisine bourgeoise, contrastant avec les menus trop variés de la plupart des hôtels algériens.



Une rue de la station thermale.

Dans le courant de l'année 1888, certains mouvements se sont produits, non à l'extérieur, mais à l'intérieur même de la grotte ; toute la partie droite de l'éboulement s'est affaissée sensiblement et s'est fractionnée en plusieurs blocs, séparés par de larges et profondes fissures, dont il faut se garder en explorant les lieux. Il est bon de se munir de lampes à pétrole pour éclairer la grotte ; mais cette précaution n'est pas indispensable. Au bout de dix minutes ou un quart d'heure d'attente, l'œil s'habitue assez à l'obscurité relative qui règne à l'intérieur, pour permettre de distinguer tous les contours de la caverne et les coins les plus reculés. Le moment le plus favorable pour cette visite est de 2 à 4 heures de l'après-midi, au moment où le soleil dirige ses rayons sur l'entrée de la grotte.

On dit que pendant la deuxième guerre mondiale, une équipe de chercheurs anglais, s'était aventurée pour explorer le lac ne revint jamais à leur point de départ. Pour les arabes les Djins du lac les avaient tués.



DEMOGRAPHIE

- Source : Gallica -

Année 1892 = 501 habitants dont 42 européens ;

Année 1902 = 459 habitants dont 89 européens ;

ADMINISTRATION

- Source Anom -

CLAUZEL (Source Anom) : Centre de population de la commune de Guelma, créé par décret du 13 janvier 1869, au lieu dit Aïn-Enchir-Rayan, érigé en commune de plein exercice par décret du 18 mars 1874. La commune est rattachée au département de Bône en 1955 et avait pour annexes :

-AÏN-AMARA : Centre de population créé par décret du 13 janvier 1869 dans le périmètre de colonisation d'Oued Cherf. Il est rattaché à la commune de plein exercice de Clauzel lors de sa création en 1874.

-AÏN-RHOUL : Centre de population créé par arrêté du 13 janvier 1869 dans le périmètre de population d'Oued Cherf, rattaché ensuite à la commune de plein exercice de Clauzel.

-BENI-ADDI : Une autorisation de lotissement est donnée par arrêté du 5 septembre 1879 et neuf fermes sont installées en 1880 sur le territoire du douar Béni Addi de la commune mixte de Guelma. Ce territoire est ensuite rattaché à la commune de plein exercice de Clauzel par décret du 30 mars 1886.

-HAMMAM-MESKOUTINE : Une concession est accordée au docteur Moreau par décrets du 8 septembre et du 12 octobre 1858 pour l'exploitation d'une partie des eaux minérales et la construction d'un établissement thermal.

-OUED-CHERF : Oued Cherf est tout d'abord une section de la commune de Guelma créée par arrêté du 10 décembre 1868. Un périmètre de population est constitué par décret du 13 janvier 1869, comprenant les centres de Clauzel, Aïn Amara, Aïn Rhoul et Announa (le dernier pour les cultivateurs indigènes). Dix-sept lots de fermes, rattachés à la commune de plein exercice de Clauzel, y sont attribués en 1870-1872.

DEPARTEMENT

Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962, avec l'index **93** puis **9C**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955. A cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA-CALLE, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUS-AHRAS et TEBESSA.

Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de Batna du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de GUELMA comprenait 13 localités :

BLED-GAFFAR – BORDJ-SABATH – GALLIENI – GUELAAT-BOU-SBA – GUELMA – GOUNOD – **HAMMAM-MESKOUTINE** – HELIOPOLIS – JEAN-SADELER – KELLERMANN – LAPAINE – MILLESIMO – PETIT -



MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n° 57121 du village de CLAUZEL mentionne les noms de 14 Soldats « Morts pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918, savoir (*En rouge les natifs d'Hammam-Meskoutine*).

BELHIMEUR Hamida (1917) ; **BELKARCHICHE** Salah (1916) ; **BENKIRAT** Rabah (1916) ; **BOURAHOUN** Mohamed (1918) ; **BOURENANE** Boudjema (1918) ; **GERVAIS** Édouard (1915) ; **GOMRI** Mohammed (1918) ; **GRIBS** Lachemi (1915) ; **MARHMOUD** Mohamed (1917) ; **MEKASSA** Ahmed (1918) ; **OUARTHI** Mohamed (1919) ; **OU DINI** Ali (1918) ; **OULD CHIKH** Tahar (1914) ; **ZABAR** Mohamed (1915)

20 Août 1955 à HAMMAM-MESKOUTINE - Auteur **R. VETILLARD** -



« L'agglomération est attaquée le 21 août par 80 rebelles environ. Leur objectif est le cantonnement de l'Escadron 6/3 de la gendarmerie mobile qui est attaqué à deux reprises à 2 heures d'intervalle. Mais les assaillants peu nombreux et peu armés sont aisément repoussés et repartent en laissant deux morts sur le terrain.

« Un autre groupe attaque la ferme TIAR habitée par les frères Roger et René DIMECH et par les frères Louis et Georges CAMILLIERI. Ici l'intervention des gendarmes entraîne la mort de cinq assaillants.

«Côté européen, M. Henri ROHRER, commis à la Commune Mixte d'Oued-Cherf, connu pour ses engagements de chrétien progressiste, en villégiature à Hammam-Meskoutine, est assassiné à coups de haches et de serpes alors qu'il était assis sur un rocher face à l'hôtel Thermal. Deux des rebelles tués ont pu être identifiés ; il s'agit de SETHA Brahim de la mechta Chaber-Khelifa (Commune de Clauzel) et YAHENDI Ben Ahmed du douar Taya de la commune mixte de l'Oued-Cherf » [Fin citation Roger VETILLARD]

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats, victimes de leurs devoirs dans cette région :

■ Soldat (151^e RIM) GOMEZ Jean (21 ans), tué à l'ennemi le 09 avril 1957 ;
Maréchal-des-logis (GH 2) KOLSH Guy (20 ans), tué à l'ennemi le 29 mai 1958 ;
Marsouin (2^e RCP) LE-SAUX André (20 ans), tué à l'ennemi le 06 mai 1958 ;
Soldat (GH 2) LEHN Michel (22 ans), fait prisonnier et disparu le 15 juin 1957 ;
Soldat (Air EH2) MARKO Emile (22 ans), tué à l'ennemi le 15 juin 1957 ;
Soldat (151^e RIM) MAUCORT Daniel (21 ans), tué à l'ennemi le 18 mars 1957 ■

EPILOGUE HAMMAM- EL-MASKHOUTINE

Intégré au sein de la commune de **HAMMAM-DEBAGH**. : De nos jours (Recensement 2008) = 16 391 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://medias.hachette-livre.fr/media/contenuNumerique/600/1796397770.pdf>

<https://azitou.wordpress.com/2012/11/28/le-lac-souterrain-dhammam-meskoutine>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s/f263.item.texteImage> (Page 264)

<http://tenes.info/nostalgie/HAMMAMESKHOUTINE>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso [jeanclauderosso3@gmail.com]